



**L'HISPANISATION D'UNE BOURGEOISIE
MERCANTILE: LES IMMIGRES FLAMANDS
ET WALLONS A TENERIFE (1670-1745)**

J. G. EVERAERT

Au cours des années 1660, les Pays-Bas espagnols —tout comme les Provinces-Unies— élaborent une nouvelle formule d'affaires avec les Canaries. Régulièrement des marchands ambulants canariens, à la fois exportateurs des vins de vidomie («vidueño»), parcourent les centres commerciaux septentrionaux (particulièrement Anvers, Rotterdam et Amsterdam) à la quête de bailleurs de fonds. Sous forme de contrats à la grosse aventure, ils leur empruntent des capitaux aussitôt convertis en cargaisons, composées essentiellement de textiles et d'outils et transportées vers l'archipel dans des bateaux affrétés en Hollande ou en Zélande. Lors de leurs orunées, ils engagent de temps à autre de jeunes adolescents recrutés moyennant un contrat de service comme garçons de comptoir à la disposition d'un commerçant insulaire. En apprenant le métier, ces stagiaires continueront parfois à exercer, pour leur propre compte, la même besogne itinérante¹.

1. LE DEMARRAGE: DU STAGE AU MARIAGE

A la différence des files de maisons notoires d'Anvers, qui émigrent temporairement à Cadix, à Lisbonne ou ailleurs pour s'y perfectionner dans le commerce de gros, ces serviteurs sont d'une origine sociale plutôt moyenne et même modeste. En 1669, ayant l'âge de 14 ans, Jan Janssen Verscuren, né à Anvers probablement comme fils unique de Joannes Verschueren et de Eva Sebastiaens, s'embarque à Ostende à destination de Gran Canaria pour assister dans la maison commerciale du capitaine Juan Ramón. De passage à Anvers en 1686, il y laisse attester comment ses parents ont tou-



jours dû se peiner et vivre de ménage². Sa mère illétreée se voit même attribuer une rente viagère annuelle de 30 florins, allocation sommaire équivalente d'une soixantaine de salaires journaliers³.

Après son apprentissage, J. Jansen Verscuren va s'installer en 1676 à Tenerife, sans doute pour y monter sa propre affaire. A La Laguna, il épouse en 1681 Mariana Lesur de la Torre, un bon parti qui, avec ses seize ans, a dix ans de moins que son mari. Celle-ci est l'avant-dernière fille, née des secondes noces (1646) de Miguel Francisco, marchand aisé, et de Mariana Lopez Guerra. Un fils du premier lit, parti aux Indes en 1660, a déjà décédé; trois autres garçons et une fille, tous entrés aux ordres, sont devenus respectivement Dominicains, sacerdote et religieuse; deux filles finalement ont contracté mariage avec des militaires de carrière⁴. De cette manière, le beau-fils flamand restera seul à garantir la continuité mercantile de la branche Lesur, qui a manifestement réussi dans les affaires. En effet, la fortune réalisée par le marchand canarien se dégage beaucoup plus des acquêtes accumulés lors du dernier mariage que de s'expliquer par les dots apportés par ses deux épouses⁵.

L'avancement, offert en guise de dot à J. Jansen Verscuren, revient d'une part à faciliter sa besogne de commerçant en lui promettant la moitié de la maison paternelle. Dans la pratique, cette habitation, sise dans les Calles Reales dans la paroisse de Nfa Sña de los Remedios —la cathédrale actuelle— se partage avec les mariés, ce qui inspire certainement de la confiance à la clientèle marchande. D'autre part le jeune couple de voit bien installé en ustensiles de ménage (ajuar: ropa blanca y de color...), en mobilier de décoration (alhajas: cuadros, sillas...), tandis que les bijoux (prendas de oro y plata) de la femme constituent à la fois une parure et un fonds de réserve. A ce trousseau d'une valeur de 7.000 réaux, s'ajoutent encore les 1.500 pesos escudos que le beau-fils reçoit à titre de capital de lancement⁶.

Devenu plus tard un négociant aisé, J. Jansen Verscuren engage (vers 1695?) à son tour Juan Pedro Dujardin, alias del Jardin, également natif d'Anvers, et qui va l'assister à Tenerife durant «muchos años en sus dependencias y libros... y en mi cassa» avec un appointement annuel de 100 pesos escudos⁷. Celui-ci s'y mariera en premières noces (1705) avec une nièce à sa patronne.

Plus obscures restent les origines de Nicolas Mustelier le vieux (sr), originaire de Valenciennes, centre linier réputé du Hainaut et conquis par Louis XIV en 1677. Des cinq fils de Pedro Mustelier sr,



deux restent dans leur ville natale, tandis que Carlos s'installe à Rotterdam; par contre, deux frères, Francisco sr et Nicolas sr émigrent aux Canaries, quoique dans des circonstances inconnues⁸. La prospérité des parents se dégage du montant de la succession, s'élevant à 22.500 florins. Cependant, lors de son décès en 1681, la part de Nicolas Mustelier sr (4.500 fl = 15.000 réaux) ne lui a pas encore échu en héritage, de manière que ce marchand fortuné n'a jamais pu compter sur cette ressource intérimaire⁹.

Vers 1654, Nicolas Mustelier sr épouse Juana Vigot (Bigot), fille de Claudio (le majeur), originaire de Rouen en Normandie et également immigré aux Canaries. Plus tard, Pedro de Roo devient beau-frère par son alliance avec Ana-María Bigot. Nous ignorons presque tout de la fortune et du statut social des beaux-parents. Cependant, des biens dotaux lui promis, Nicolas sr n'avait reçu «... esepito algunas rayses, un tributo de quatro fanegas de trigo... y algunos muebles y semobientes», c.à.d. point d'argent liquide¹⁰.

Encore plus mystérieux se révèle la carrière de Juan de Esquinarte, originaire de Nieuport en Flandre, fils de Juan Schenaert et de Jeanne Vurquerque (Moerkerke ?) et décédé à La Laguna en 1695. Quelques années plus tôt, il y avait contracté mariage avec Francisca Machado, qu'il laisse maintenant enceinte et avec deux filles mineures¹¹.

2. LA REUSSITE: ADOPTER LE REGIME CANARIEN

2.1. *Le commerce d'approvisionnement*

Comment donc ces immigrés réussissent-ils à se tailler une fortune? Le négoce leur sert de levier à l'ascension matérielle et sociale. Installé à Tenerife, Nic. Mustelier sr y forme d'abord compagnie avec Pedro Bardonas et cela pensant huit ans (1667-75). Ensuite, à partir du mariage du fils aîné Pedro, celui-ci devient son partenaire et y gère de plus en plus les affaires. Après la mort du père, la veuve Juana Vigot continue à assister son fils¹².

A La Laguna, la firme Mustelier exploite continuellement une boutique, offrant un assortiment de marchandises non-spécialisé. Au début de 1680, Nicolas reçoit de l'huile, des sardines et de la morue sèche en provenance de Madère. Apparemment il n'est pas le seul distributeur, puisque vers la fin de 1675 son beau-frère Pedro de



Roo¹³, originaire d'Anvers et également établi à La Laguna, se voit débarquer de la viande salée, du beurre, des bougies et des cuirs tannés, chargement importé d'Irlande¹⁴.

Logiquement les Pays-Bas, et sur place de préférence des parents, jouent un rôle important dans les opérations. Durant des années, Nic. Mustelier sr entretenait des relations d'affaires avec son frère Guillaume à Valenciennes et ensuite avec sa veuve Marguerite Cauchon, en leur remettant des «frutos y efectos desta ysla» —sans doute des vins. Faute d'une bonne comptabilité, la belle-soeur se voit compensée d'un legs de 4.000 réaux de la part de la firme Mustelier. Un autre frère, Carlos sr, établi à Rotterdam, envoie lui-aussi des marchandises à Tenerife. Guillaume Pedy, également de Rotterdam, expédie des cordage à Pedro Mustelier jr qui lui remet à son tour des vins de malvoisie¹⁵.

A part des multiples contacts interinsulaires, Tenerife entretenait en outre des relations avec les archipels atlantiques voisins, avec la côte saharienne, ainsi qu'avec la Basse-Andalousie. Afin d'économiser les frets, les marchands prennent parfois des parts de navire. Ainsi Nic. Mustelier sr partage la propriété de la barque «San Cayetano» avec Ant.º Álvarez, bourgeois de Santa Cruz. Ce navire se perdra sur la côte de Barbarie. Le sixième part du vieux bateau «el Perendege» se termine en échouage volontaire: son partenaire Juan de Salas ayant récupéré artillerie, mâture et voilure, Mustelier se contente de la carcasse pour la démolir¹⁶. Par contre, J. Jansen Verscuren se limite en 1704 à un investissement passif sous la forme de bomerie. Afin de financer les réparations, Bart. Pequeño du Puerto de la Cruz, grève son navire d'un hypothèque de 4.000 réaux. L'intérêt se mesure en fonction du trajet: 120 rs pour le cabotage de port à port, le double pour un voyage aller-retour dans l'archipel canarien et 640 rs pour le long-cours¹⁷. La crise commerciale qui sévit aux Canaries au début du XVIIIe siècle, ne justifie certainement pas un engagement maritime plus concret.

2.2. *Les marchands ambulants*

Au cours de la décennie 1680-90, le port de Rotterdam devient en quelque sorte la plaque tournante pour les tournées d'affaires que quelques marchands canariens entreprennent régulièrement vers le



Nord. J. Jansen Verscuren y séjourne durant l'été de 1686. D'abord il y affrète à raison de 525 florins par mois, la buse «La Gertruyde de Bordeaux» (cap.^{ne} Jean Maz-ières de Bordeaux), appartenant aux négociants-armateurs locaux Paulus Croes et Anthoine van Wece-len; ce dernier, ayant résidé jadis (vers 1670) à La Laguna, se porte garant de l'opération. A l'aller, le navire importera des marchandises à Tenerife (Port Sanct Kruys = Puerto de la Cruz) pour en retourner avec des vins nouveaux. Eventuellement, si la vendange se faisait attendre, le bateau devrait aller charger du sel aux îles du Cap Vert («Soute Eylanden»). Ensuite, disposant d'un moyen de transport, J. Jansen Verscuren signe plusieurs emprunts à la grosse aventure, sous forme de produits manufacturés lui consignés par divers bailleurs de fonds de Rotterdam, en majorité des négociants: Abraham Wijnants (2.259 fl); Clara Specx, épouse du marchand anversois Antony Moermans (1.888 fl); Anthony van Wechelen (800 fl); Charles Mustelier (620 fl), frère de Nicolas, établi à Tenerife et possiblement veau-frère du précédent, puisque marié avec Anna-Maria van Wechelen; Marcus Baelde (1.000 fl), commis à la douane; Cornelis Blicck (747 fl) et Charles Hogel (204 fl). La «bodemarye», augmentée de la prime de 22 ou 25%, couvre également les risques des retours à effectuer soit en argent liquide, soit en marchandises¹⁸.

Pendant l'hiver précédent (1685-86), Charles Mustelier avait déjà hébergé le gendre de son frère Nicolas, notamment Matheo de Palacios, qui avait accompagné Francisco Mustelier (frère et neveu de Charles) à Rotterdam¹⁹. Finalement, vers la fin de 1690, J. Jansen Verscuren retournera à Rotterdam, en passant par Anvers²⁰.

2.3. *Le vin: du négoce à la production*

En échange des produits de consommation, les Canaries exportent les vins du terroir. En 1689, J. Jansen Verscuren consigna une cargaison de 38 pipes de vin de malvoisie, de vin de «vidueño» ainsi que de l'eau-de-vie à la négociante Anna-Maria de Roy, veuve de Mathijs van Wechelen; à Rotterdam, la vente aux enchères rapporte 5.064 fl. net. Deux négociants flamands établis à La Laguna, Pablo Dubois et Juan Squinart, expédient en 1681 du «vidueño» à Danzig²¹. A partir des années 1680, le débouché anglais, manifestant une prédilection corissante pour les vins concurrentiels de la pénin-

sule ibérique, était en pleine régression. Lorsque la guerre de succession d'Espagne éclate, les marchands hollandais, hambourgeois et particulièrement français établis à Tenerife, essaieront vite de se substituer aux résidents britanniques²². Déjà en juin 1701, un lobby de négociants-exportateurs soutient un procès contre l'administrateur-général des droits affermés «sobre los derechos que pretende de los vinos que se embarcan para fuera de esta isla». La coalition d'intérêts se compose de Pedro Mustelier jr, Nicolas Beeltsnyder et German Henriquez Wahn —respectivement consuls de la nation marchande française, hollandaise et hanséatique—, des Flamands Juan Jansen Verscuren et Juan Antonio Moermans ainsi que des Canariens Juan de Zarate et Pedro & Bartolomé de Cassabuena porte-parole de leurs collègues²³. L'importance de la présence flamande dans cette branche se mesure encore davantage lorsqu'on apprend que la dime du vin este affermé à des «arrendatarios flamencos», notamment le trio J. Jansen Verscuren, J. a. Moermans et J. P. Dujardin²⁴.

Cependant, la position française ne se renforcera point, puisque les Anglais, moyennant des bâtiments camouflés sous pavillon neutre et des compensations aux fonctionnaires espagnols, continuent à apporter des textiles et des denrées en échange de malvoisie et d'argent américain²⁵. En effet, durant la guerre, devant la pénurie des vivres, les marchands britanniques forçaient l'approvisionnement de l'archipel en comestibles, taxés seulement d'un «derecho de contrabando» de 7%. Assez vite, l'autorisation s'étendra aux marchandises qualifiées d'illicites. Derrière cette contrebande légalisée figurent Bernardo Valois, alias Walsh (163-1727), commerçant irlandais à La Orotava, ainsi que Juan Ant.º Moermans, qui a donc changé de camp pour besoin de cause. En 1710, en pleine disette, J. A. Moermans et Thomas Maguier, tous deux de La Laguna, obtiennent du roi l'abrogation des prix imposés sur les comestibles importés de l'étranger²⁶.

Franchir le saut du commerce à la production se fait facilement par l'achat de vignobles. En 1693, Pedro de Roo cède à son fils majeur Matheo Bartolomé «una heredad de viña de vidueño, cassa y lagar y bodegas». Ce domaine, situé sur le territoire de Tacoronte, appartenait au feu Matheo Velasco, mais fut hypothéqué en faveur du marchand flamand en raison des 1.000 ducats, dépensés par lui à son aménagement. La même négociant vend, en 1696, à son homologue Luis Dancaert, domicilié à Santa Cruz, une propriété locali-





sée «en el pago de Geneto» et composée d'un vignoble de «vidueño» (ca 50 ares) et de terres en friche (ca 70 ares) et pourvue d'une maison de campagne, d'un pressoir, d'arbres fruitiers et de figuiers, le tout au prix de 4.362 ¹/₂ réaux²⁷.

Si de telles exploitations vinifères peuvent être à la fois des domaines de plaisance, le contrat de métayage, que J. Jansen Versuren passe en 1703 avec L. Rot Lindo del Puerto de la Cruz, fermier d'un vignoble à La Orotava, vise certainement à lui fournir du vin commercialisable. Par pénurie de fonds de roulement, l'exploitant cède la moitié d'une vendange au fermier partiaire, qui se chargera de toute la production, depuis la vigne jusqu'au chai²⁸.

D'autres se spécialisent dans les «caldos», tel que Juan Squinart, alias Schenaert. Lors de son décès en 1695, il était en train de se faire construire une maison dans la Calle Real à La Laguna et pourvue de deux «calderas para distilar aguardiente». D'ailleurs sa réserve se constitue d'une centaine de fûts avec du vin de vidomie, de l'huile et de l'eau-de-vie²⁹.

2.4. *Le trafic aux Indes*

Pour les Canaries, le commerce des Indes était d'un intérêt vital, particulièrement pour y écouler le surplus de ses vins et fruits. Cependant, ce trafic camouflait souvent la contrebande de marchandises étrangères, transbordées dans les ports de l'archipel. Des autorisations répétitives limitaient le contingent canarien à 600 tonneaux (1664-86), dont la moitié attribuée à Tenerife. Puis, à partir de 1688, le tonnage global augmentait jusqu'à 1.000 tonneaux³⁰. Ces tonnages, ainsi que les indications concernant les navires individuels, doivent se concevoir toujours en termes de chargement utile après jaugeage, d'ailleurs souvent truqué.

Puisqu'en principe les étrangers restent exclus du trafic des Indes, un premier procédé semi-légal consiste dans la vente à crédit moyennant prime au capitaine et/ou à un «cargador» du navire de registre; la seconde méthode, prohibée celle-ci, revient à la consignation intégrale des marchandises à des subrécargues pour compte et risque des participants intéressées à la cargaison³¹. Les inconvénients des deux systèmes se manifestent dans les arriérés, régulièrement réclamés par la médiation des fondés de procuration. En 1682, Pablo du Bois, négociant flamand établi à La Laguna, autorise le

capitaine Lorenzo Rodriguez Lindo du Puerto de la Cruz à recouvrer les 1.500 réaux, lui dûs par Alonso Gamboa, bourgeois de la Havane³². En 1695, J. Squenart réclame toujours 2.000 rs de la part de Bernardo de Fau (Dufau), qui lui aurait dû faire des retours pour un montant de 600 (pesos) escudos³³.

Lorsqu'en 1697, la minuscule frégate «S. José, S. Francisco Xavier y S. Guillermo (15 tx) quitte Puerto de la Cruz à destination de Santo-Domingo, J. Jansen Verscuren a confié au capitaine Gregorio Dávila Marroquin (île de La Palma), de compagnie avec Joseph Viera, marchand ambulant de La Havane, une cargaison d'une valeur quitte à risques de 10.787 réaux. Trois ans plus tard, il donnera mandat à trois personnes différentes d'en percevoir la dette³⁴.

Un méthode plus efficace était de s'appropriier —du moins temporairement— un navire pour faire la navette aux Indes. En même temps, le mécanisme laisse entrevoir comment les négociants étrangers de Tenerife sinfiltrèrent dans le trafic colonial. En 1697, Andres de Asoca, propirétaire et capitaine du bateau «S. Cristo de La Laguna y Nña Sfa de Candelaria» (105 tx) se trouve accablé d'une dette énorme de 31.447 (pesos) escudos, dont 1.109 redevables à J. Jansen Verscuren. Les principaux crédateurs, tous des marchands de Santa Cruz et de La Laguna, à savoir —par ordre d'importance— J. M. Delgado, B. de Fau et J. de Zarate, ainsi que leurs suppléants J. Jansen Verscuren, Pedro Mustelier et L. Pereira, s'organisent en consortium. Disposant du navire pour un terme de cinq ans, ils financeront le premier armement aux Indes grâce à la vente d'une partie de bois de teinture (campeche), mise en entrepôt et leur cédée par le capitaine; la restant de la vente sera investi dans une cargaison de vin et d'eau-de-vie. Le reliquat de la dette s'amortira à raison de 10% d'intérêt par campagne. Finalement, le consortium prépose trois administrateurs-cargadores à la supervision des opérations à Campeche et à La Havane³⁵.

Une transaction presque analogue se déroule en 1699. De nouveau, J. Jansen Verscuren et Pedro Mustelier jr font partie d'une association composée de participants tant actifs (Tenerife) que passifs (La Palma). Ce contrat-ci ne diffère du précédent que par le forfait de 400 escudos par expédition, attribué au capitaine Bernardo Nieto en guise de compensation alimentaire, tandis que l'«administrador que conavigare y corriese con sus fletes y aprovechamientos», notamment F. Hernandez Martines de La Havane, touche une





solde de 1.000 escudos par campagne. Le navire, nommé «Ave Maria» alias «la Chata», d'un tonnage oscillant entre 75 et 103 tonneaux, figure à plusieurs reprises dans les listes à destination de Cuba³⁶. Cette combina nous mène à un trafic aux Indes presque entièrement régularisé depuis les Canaries moyennant des agents salariés.

Cependant, la formule idéale pour les investisseurs étrangers était de pouvoir se fier à des parents canariens pratiquant le commerce colonial. Dans ce sens, le clan des Mustelier jouit d'une relation privilégiée, puisque Nicolas Mustelier sr avait marié sa fille majeure, Marianne, au capitaine canarien Matheo de Palacios y Saldurtun, très actif dans la navigation vers la mer des Antilles. Etant copropriétaire (avec le marchand Simon de Herrera Leiva) du bateau «Sta. Ana y S. José» (90 tx), M. de Palacios entreprend en 1680 un voyage à Cuba, en combinant les fonctions de capitaine et de subrécargue. Dans la cargaison d'aller —composée essentiellement de vin, d'eau-de-vie et accessoirement de cire et de taffetas— participent entre autres les deux associés précités, le beau-père et le beau-frère (Nicolas sr et Pedro Mustelier jr) du capitaine, ainsi que deux amis d'affaires à eux, notamment le flamand J. B. del Campo (Santa Cruz) et le hollandais Gerardo Grasuisen. Au retour, son partenaire Herrera reçoit des cuirs verts et tannés, du tabac, du sucre et du bois de teinture³⁷.

L'année suivante, en 1681, M. de Palacios commande le «S. Salvador y S. José» (maestre Pasqual Ferrera), un navire de registre exceptionnellement destiné à la Veracruz³⁸. Dans ce vaisseau, baptisé —à confusion— aussi «S. Salvador y S. Joseph» et d'un tonnage mercantile d'ailleurs ouvertement contesté (100 ou 160 tx), le gendre et le beau-père se partagent la propriété; Nicolas sr s'y réserve le quart, investissement qui s'élève à 5.532 réaux, y compris 18 pipes de vin et le produit du fret. Manifestement l'association s'est compliquée par après, puisqu'en 1687 les héritiers du marchand wallon —décédé pendant que la campagne fut en cours— s'en remettent à leur oncle, le négociant flamand Pedro de Roo, pour artibrer un compromis. Puisque le vaisseau touchera également à Santiago de Cuba, le père Mustelier en profita pour embarquer son fils Nicolas jr. Scénario prévu ou non, celui-ci s'y installe définitivement et se mariera pour devenir ultérieurement bourgeois de Santiago. Lors de son voyage d'émigration, le jeune Mustelier s'était vu consigner plusieurs lots de marchandises pour les écouler à Cuba. Son père lui



avait confié une pacotille plutôt exquise d'eau-de-vie, de poudre à canon, de cuirs de Cordoue, de cadenats, de conserves et de sang-de-dragon. Puisque Nicolas jr se fichait de son mandat et ne présentait jamais de comptes, ni de la vente ni des frets, l'opération se soldait par une perte de quelques 4.500 réaux³⁹.

En 1683-84, M. de Palacios entame une expédition de grande envergure. A condition de transporter à l'île de Santo-Domingo un contingent de cent familles d'émigrants avec une frégate d'une capacité inusitée (430/440 tx), le roi lui concède le registre pour la Veracruz, même si le tonnage global autorisé aux Canaries serait ainsi dépassé. En contradiction avec l'arrangement d'importer exclusivement «frutos de Canarias (los caldos)», ce bâtiment énorme (560 tx), de construction étragnère et aussi —à confusion— baptisé «S. Salvador et S. Joseph», se fait prendre en fraude flagrante en débarquant des textiles à la Veracruz. Par après l'infraction sera exploitée par le Consulado de Sevilla pour suspendre les campagnes de l'année suivante⁴⁰. Pour cette campagne, la maison mortuaire de Nicolas Musetlier si ainsi que son frère Francisco sr, établi à Gran Canaria («vecino de Canaria») se portaient solidairement caution pour le capitaine M. de Palacios à raison de 12.000 rs, somme empruntée par celui-ci en guise de bomerie à Fr. de Matos⁴¹.

Les fils, nés en territoire espagnol de pères étrangers («genízaros»), jouissent du statut juridiquement ambigu de «naturales». De ce chef ils sont généralement tolérés dans le commerce colonial⁴². Nous avons déjà vu Nicolas Mustelier jr s'expatrier vers Santiago de Cuba. A un moment indéfini —peut-être entre 1681-83— Francisco jr. son frère cadet, rapporte de La Havane cinq caisses de sucre (146 pesos) à ordre de son père. Lorsque Pedro Mustelier jr aura repris la direction de la firme, Francisco jr fait route vers Campeche à bord du «Popa azul». Làbas, au Yucatan, on dispose de bons correspondants, notamment les frères Manuel Gregorio et José Vigot de Villareal, oncles du côté maternel⁴³.

En 1697, Matheo de Palacios quitte définitivement les affaires maritimes. Nommé gouverneur de la ville de Santiago de Cuba, il fera la traversée, accompagné de son épouse Mariana Mustelier, à bord de la petite frégate (25 tx) «Nfa Sña de Guía», commandée par son beau-frère Francisco jr. Celui-ci va sûrement essayer d'y rattraper une dette ancienne (1.128 pesos) de la part de son frère aîné Nicolas jr⁴⁴.

Manifestement Mustelier marche donc sur les traces de son

beau-frère. En 1701-02, il prépare à Gran Canaria une expédition vers Santiago de Cuba. Afin d'y pouvoir armer la minuscule frégate «Nra Sfa de la Concepción y S. Jorge» (16 tx), les frères Casabuena de La Laguna lui prêtent 232 pesos escudos sur bomerie, somme lui avancée à Las Palmas par le négociant J. Th. Cigala⁴⁵.

3. LA CREOLISATION: PRESERVER ET ETALER LA FORTUNE MERCANTILE

3.1. *La consolidation du patrimoine*

3.1.1. La fortune et les investissements

Les testaments, mentionnant d'une façon complète et circonstanciée les possessions d'un négociant agonisant, ne sont pas nombreux. Rarement, en cas d'orphelins mineurs ou de litige parmi les héritiers, les biens seront inventoriés. Surtout un marchand fortuné cache souvent la succession en rédigeant un testament clos et sous seing privé. Pour une raison identique J. Jansen Verscuren cache dans son testament «los vienes que traje de capital a (mi) matrimonio y los ganaciales que en el e adquirido.» Il se réfère à une mémoire, faisant partie intégrale de ses dernières volontés et confiée à un de ses exécuteurs testamentaires, son beau-frère l'abbé Salvador Lesur de la Torre. Celui-ci conserve également le répertoire des créances et des dettes mercantiles de manière que nous ignorons presque tout du personnage⁴⁶. Ce n'est qu'un débutant comme Juan Squinart qui nous dévoile sommairement les «bienes comprados durante mi matrimonio». Les acquêts de ce négociant en vins se composent d'une maison en voie de construcción et de la maisonnette adjacente, situés dans la Calle Real à La Laguna. A la campagne —à Tegueste et dans la vallée de Tabares— paissent encore quelques bêtes bovines⁴⁷.

Grâce à la combinaison heureuse de deux testaments exceptionnellement détaillés et d'un état des biens, nous sommes en mesure d'évaluer et d'analyser la fortune accumulée par les conjoints Mustellier-Bigot (cfr. le tableau en annexe). Cet inventaire rédigé à la fin de 1696, résume essentiellement la situation financière à la mort de la veuve, décédée il y a quatre ans. Les discordes entre les enfants aînés et surtout avec le gendre M. de Palacios, ont retardé le règlement de la succession.





	<u>réaux</u>	<u>%</u>
1. Biens-fonds { immeubles (maisons, chais)	63.965,5	44,45
{ terriens (vignes, champs)	10.005	6,95
2. Tributs { cens principaux	13.331	9,26
{ rentes (arriérés)	11.303	7,85
3. Biens-meubles { part de navire	5.533	3,84
{ mobilier & ustensiles	3.931	2,73
4. Dot & legs (bijoux & argenterie)	12.500	8,69
5. Dettes actives (créances & hypothèque)	23.349,5	16,23
	<hr/>	
	143.918	
6. Héritage à Valenciennes	31.875	
	<hr/>	
	175.793	

La fortune de Nic. Mustelier, réalisée aux Canaries, s'élève presque à 144.000 réaux. Si on en déduit l'apport dotal de son épouse (10.388 rs), les acquêts matrimoniaux totalisent la somme de 133.530 rs. Par contre, si Nicolas sr aurait pu investir à Tenerife son héritage (volontairement ?) bloqué à Valenciennes, le patrimoine conjugal se chiffrait au montant arrondi de 175.800 rs. Ainsi le capital accumulé par le négociant d'origine wallone aurait atteint le tiers du niveau de la fortune du richissime J. Th. Cigala, marchand-banquier de Gran Canaria⁴⁸.

Un peu plus que la moitié du patrimoine est investie dans des biens immeubles. Dans la Calle de los Herradores à La Laguna se trouve la maison principale, originalement construite par Nic. Mustelier sr et embellie par après. Promise lors de son mariage à Mariana, la fille aînée, elle devient l'habitation du capitaine Matheo de Palacios. Au coin de la même rue et de la ruelle qui coupe la Calle de Savala (alias Zevallos) le négociant se fait bâtir une seconde demeure prestigieuse, pourvue d'un arrière corps de chais. Marié et devenu compagnon de son père, le fils aîné Pedro Mustelier s'y installe également et laisse aménager l'hôtel⁴⁹. tout près, dans la rue de Saballos précitée, se trouve une troisième propriété, beaucoup plus petite et achetée jadis par Cl. Bigot le vieux au nom de son gendre. Deux autres logis contigus s'achètent «en el lugar y puerto de Santa Cruz» (de Tenerife), faisant l'angle de la Place du château principal. Elles sont louées ensemble, à raison de 5 à 600 réaux par an, au commerçant d'origine française Bernardo de Fau.



La «Casa Mustelier» à La Laguna (C. herraderos, 57), originalement construite par Nicolas le vieux, aménagée par son fils aîné Pedro Mustelier et embellie ultérieurement (1739 ?).



Abstraction faite de quelques terrains vagues (44,5 ares), les propriétés terriennes se constituent d'une part d'une paire de champs de blé, d'autre part et surtout d'un domaine vinicole, situé «en el pago de Tacoronte donde dizen Los Alamos». Ce manoir modeste (1,81 ha), apporté en dot par J. Vigot, comprend «una viña de vidueño... y la casa... con su colgadizo, bodega y lagar».

Les cens tributaires représentent quasi le dixième de la fortune. Cependant, puisque les redevances se sont considérablement arriérées, la rubrique globalisée des titres et des rentes dépasse les 17%. Cela signifie que l'ensemble des investissements du type foncier absorbe plus que les deux-tiers de la fortune, ce qui est tout-à-fait symptomatique pour une bourgeoisie marchande arrivée. D'ailleurs, dans une société insulaire où le secteur agraire prédomine, malgré que la superficie arable soit limitée, l'intérêt pour les terres à défricher et/ou irriguées est significatif. En 1672, Nic. Mustelier sr achète pour son fils aîné Pedro une «finca... en el riego de Texina» (terre rriguées de Tejina), exploitation transférée par le beau-père de ce dernier, Claudio Bigot jr. Ensembles, les deux Mustelier ont acquis, à bas prix (500 rs), une «huerta de tierra y arboles frutales junto de la mina de agua...». Puisque Pedro s'est chargé seul des réparations urgentes, tant au jardin qu'à la maison et la cuisine, son père lui désigne comme propriétaire unique. Pedro jr agrandira encore, en 1687, sa propriété à Tejina par une «guerta y tierra calma... con su agua de riego...» d'une valeur de 400 rs⁵⁰.

Le testament clos de J. Jansen Verscuren ne nous apprend rien de ses propriétés. Probablement, en tant que successeur dans le négoce de son beau-père, il a occupé définitivement «las casas de nuestra morada con su bodega» que M. F. Lesur de la Torre s'était fait bâtir dans la Calle Real, actuellement la calle San Agustín à La Laguna. D'ailleurs, selon le dot, la moitié de la maison fut déjà promise à sa fille⁵¹. Par le jeu des mariages expliqué plus loin, cette demeure arrivera finalement entre les mains de G. S. Van den Heede⁵².

3.1.2. La prévention du capital

Continuellement, les négociants —tant canariens qu'étrangers— se prémunissent contre le fractionnement de leur patrimoine. Pour les enfants destinés aux ordres, on s'arrange pour qu'ils renon-



La «Casa Van den Heede», construite vers 1650 par Miguel Francisco Lesur de la Torre, occupée entre 1681-1705 par le marchand flamand Juan Jansen Verscuren et actuellement le patrimoine de la famille Gutiérrez de Salamanca y de Ossuna.

cent à leurs «legitimas» moyennant un legs pieux d'ai leurs assez restreint, consenti à propos des vœux.

Le mariage d'une fille par contre exige un dot dont la valeur et le contenu dépendent de l'importance du parti contracté. Normalement, si le beau-fils sort du milieu des affaires, on lui promet («carta de promesa») la moitié de l'habitation paternelle. En attendant l'héritage, les mariés bénéficieront de l'usufruit de cette demeure qui, généralement, abrite aussi le comptoir commercial. Cette formule s'applique à J. Jansen Verscuren qui recevra «la mitad de las casas... de nuestra bibienda». Si la fortune le permet, on offre une maison entière. Tel fut le cas de Palacios. Un rousseau forme l'autre composante du dot, qui se constitue d'une part d'argenterie et de bijoux féminins, d'autre part de meubles, de linge de maison et d'ustensiles de ménage.

Le contrat du mariage («carta dotal») est passé devant notaire et stipule minutieusement le dot («capitulaciones dotales»), puisqu'il sera mis en compensation lors de la répartition des biens de l'héritage. Exceptionnellement le futur époux, en acceptant les condi-

tions, apporte des arrhes. Ainsi, en 1705, Juan Pedro Du Jardin —assistant flamand de J. Jansen Verscuren qui lui a promis sa nièce garnie d'un dot de 20.000 rs, y compris une maison entière qui remonte à son grand-père— apporte 5.000 réaux «en arras propter nuptias», somme représentant la dixième partie de ses biens déjà très considérables⁵³.

Quant aux fils, parfois le père les soutient au début de la carrière mercantile en faisant des avances de fonds sur l'héritage. Lorsqu'en 1660 Miguel Francisco Lesur jr, l'homonyme du marchand, part pour les Indes, il amène un petit capital de 3.100 rs en guise de débours sur la succession⁵⁴. Par contre, jusqu'à sa mort, Nic. Mustelier sr n'a rien donné à aucun de ses quatre fils «a quenta de sus lexitimas»; seulement Pedro jr, l'aîné et futur successeur dans la firme, a pu partager la demeure paternelle, en même temps siège de la compagnie. Après le décès de son père, Pedro jr invite la justice à dresser un inventaire des biens patrimoniaux, dont il sera ésigné dépositaire au nom de sa mère qu'il prend à sa charge. Cet arrangement temporaire provoque cependant le mécontentement du beau-frère M. de Palacios, qui, malgré sa situation favorisée, lui intente un procès⁵⁵.

3.1.3. Le patronage matrimonial

Ordinairement, les immigrants ont épousé une fille soit canarienne, soit déjà hispanisée. Pour leurs enfants, ils choisissent possiblement un bon parti. Ainsi Nic. Mustelier sr donne sa fille unique en mariage à M. de Palacios, un capitaine-trafiquant très promettant dans la navigation aux Indes. Son fils aîné Pedro jr, qui reprendra la firme paternelle, reserre les liens avec les Bigot en épousant une nièce à sa mère. En outre, le marchand flamand Pedro de Roo, beau-frère de sa mère, est déjà devenu oncle par alliance.

Incontestablement J. Jansen Verscuren se révèle comme le champion des alliances combinées. Lorsqu'il épouse, en juillet 1681, Mariana Lesur de la Torre, avant-dernière enfant d'un marchand aisé, il devient virtuellement l'unique successeur dans les affaires, option confirmée par un dot important. Petronila, la fille cadette, toujours célibataire lors de la mort du beau-père (1689), se voit assigner par avance le tiers des biens paternels —en guise de dot potentiel— à augmenter toujours du quint du résidu de l'héritage.



Toutefois, au cas de décès sans être mariée, toute sa portion échouerait en héritage à sa sœur Mariana⁵⁶. Cette disposition laisse supposer qu'elle soit recueillie effectivement dans la famille de J. Jansen Verscuren. Quelques années plus tard, Petronila Lesur contractera mariage avec Juan Antonio Moermans, un stagiaire anversois apparemment introduit dans le milieu canarien par J. Jansen Verscuren. L'ancien collaborateur devient donc beau-frère. De cette alliance naîtra une fille unique, Maria-Antonia.

Le ménage de J. Jansen Verscuren a également pris soin des deux nièces à sa femme, Laura et Feliziana de Higuera Lesur, qui ont déjà perdu leur mère et dont le père et un frère font de fréquentes absences en Amérique. Après le mariage de J. A. Moermans, J. Jansen Verscuren a engagé (vers 1695 ?) un dernier assistant d'origine anversoise, Juan Pedro Dujardin. Lors de la maladie de son patron, celui-ci est devenu en quelque sorte un homme de confiance, tandis que les nièces soignent la maîtresse, également souffrante. Un mariage d'inclination s'arrange en 1705 entre son protégé et Feliziana, qui apporte d'ailleurs un dot important (20.000 rs), dont la belle maison (7.700 rs) léguée par sa mère⁵⁷.

Le marchand J. Jansen Verscuren a eu plusieurs enfants (dont une fille), mais seulement trois fils lui ont survécu: Juan, Joseph-Salvador et Miguel. En 1711, l'aîné épouse Maria de la O de Mesa y Castilla, de souche noble, union d'où naîtra une fille unique. A première vue, aucun fils n'a été activement impliqué dans les affaires du père. Cependant, la seconde génération surgira dans le trafic colonial avec le petit-fils Domingo Yansen y Osorio: en 1759 et de nouveau en 1763, une frégate (126 tx) et un navire (218 tx) lui appartenant, feront voyage vers la Havane et la Guayra⁵⁸.

Devenu veuf et sans enfants, J. P. Dujardin se remariera en 1720 avec Maria-Antonia Moermans, cousine germaine de sa première femme et fille unique du marchand flamand J. A. Moermans. Cette alliance lui garantit la fortune des beaux-parents: quoique son épouse meurt avant lui et sans descendance, elle laisse pleins pouvoirs pour tester à son mari. Entretemps, celui-ci a déjà invité (en 1725) son jeune neveu, Guillermo Sebastian Van den Heede, originaire d'Ostende, à lui rejoindre à La Laguna comme assistant afin de se garantir un successeur dans les affaires. En 1737, ce dernier entrera dans une bonne famille en épousant la petite-fille de J. Jansen Verscuren. Quelques années plus tard, sa mère à elle, veuve





depuis 1722, consentira même à convoler en secondes noces avec J. P. Dujardin⁵⁹.

Ainsi le circuit matrimonial flamand s'est refermé: G. S. Van den Heede devient le légataire universel des biens de son oncle, qui, par le jeu des mariages, a su accumuler partiellement l'héritage des Lesur de la Torre, la fortune entière de J. A. Moermans et de J. P. Dujardin, ainsi qu'une portion de la succession de J. Jansen Verscuren. Solidement ancré dans la bourgeoisie marchande canarienne, ses propres biens immeubles dépassent les 80.000 réaux au moment de la naturalisation en 1753. Néanmoins il pratique toujours le commerce maritime avec Cuba et Cadix⁶⁰.

3.2. *La mentalité du négociant arrivé*

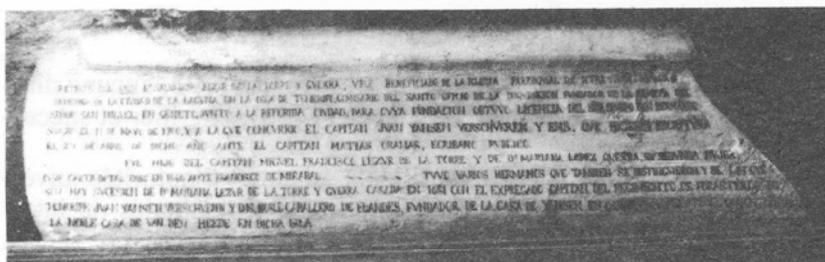
3.2.1. Les aspirations à l'intégration sociale

Le processus d'hispanisation se déroule successivement sur divers domaines de la vie publique. Au sein des colonies marchandes étrangères, les négociants les plus éminents représentent leurs communautés nationales. Ainsi Pedro de Roo obtient le poste de consul-général de la nation flamande aux Canaries⁶¹.

Au cours des années 1686-88, Pedro Mustelier jr «por saber hablar bien la vulgar castellana... y ser inteligente y perito en la ynglessa», sert régulièrement d'interprète à des capitaines anglais. Par conséquent, au mépris d'être de souche récemment francisée, il exerce la fonction de vice-consul de la nation anglaise⁶². Assez logiquement par contre, il occupera durant les années 1699-1706 le poste de consul français, en disposant encore de quelques vice-consuls dispersés sur l'archipel⁶³.

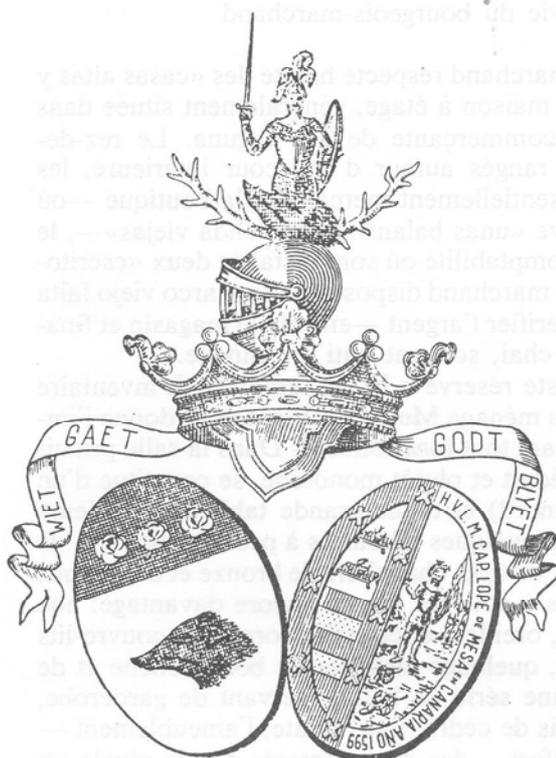
Les immigrants J. Jansen Verscuren et J. A. Moermans sont revêtus du rang de capitaine du régiment des étrangers, incorporé dans les milies insulaires. La seconde génération, tels que J. Jansen jr et Pedro Mustelier jr, sont enrôlés en tant que gradés dans l'infanterie ou la cavalerie de la province.

Au point de vue pragmatique, la portée d'une naturalisation revient à l'autorisation de pouvoir trafiquer légalement aux Indes. En 1684 déjà, J. Jansen Verscuren entame une procédure quelque peu prématurée, mais la sollicitation sera rejetée parce que les trois conditions fondamentalement requises n'étaient pas encore remplies.



Légende en bas du portrait du R. P. Salvador Lesur de la Torre y Guerra:
 «... fundador de la Ermita del Sr San Miguel, en Geneto... a la fundación que concurrió el capitán Juan Yansen Verschüeren y Ems (sic)... capitán de regimiento de forasteros de Tenerife,... noble caballero de Flandes, fundador de la Casa de Yansen en Canarias, cuya representación lleva la noble casa de Van Den Heeden de dicha isla.»

Casa de Ossuna - La Laguna (hommage de la part du Sr Enrique Roméu).



L'écu de gauche remonte à la branche flamande des Van den Heede (hure de sanglier noire sur fond d'argent avec un chef de trois roses d'argent sur fond de gueules), ainsi que le casque d'argent aux lambrequins avec son cimier également de hure de sanglier, flanquée d'une ramure de cerf. Il n'est pas exclu que le chevalier (d'or) capturant un sanglier (de sable), marque l'affiliation de la lignée de Yansen Verschüeren.

Nobiliario de Canarias I.



Son ancien-protégé J. P. Dujardin n'éprouve, en 1728, aucune difficulté, pas plus que G. S. Van de Heede (1753), l'héritier et successeur de ce dernier⁶⁴.

En dépit d'une paire de certificats émanant d'autorités anversoises et invoqués par après —volontairement manipulés ou interprétés par erreur— comme justifications de noblesse, J. Jansen Verscuren n'a jamais pu prétendre à une ascendance noble⁶⁵. Ce n'est qu'avec l'arrivée, en 1725, de G. S. Van den Heede à Tenerife et surtout grâce à son mariage (1737) avec la petite-fille de J. Jansen Verscuren, que la descendance de celui-ci pourra se ranger parmi les lignées nobles. En effet, précédés en 1739 d'un enregistrement officiel d'être issu d'une famille illustre, des titres de noblesse authentiques sont présentés par G. S. Van den Heede en 1751⁶⁶.

3.2.2. Le style de vie du bourgeois-marchand

Le plus souvent, le marchand respecté habite des «casas altas y sobradadas», c. à d. une maison à étage, généralement située dans une rue prestigieuse et commerçante de La Laguna. Le rez-de-chaussée abrite, parfois rangés autour d'une cour intérieure, les locaux d'une fonction essentiellement mercantile: la boutique —où Nic. Mustelier sr conserve «unas balansitas de tienda viejas»—, le comptoir ou cabinet de comptabilité où sont installés deux «escritorios maltratados» et où le marchand dispose d'«un marco viejo falta de algunos pesos» pour vérifier l'argent —ensuite le magasin et finalement un «bodega» ou chai, souvent bâti en annexe.

L'étage supérieur reste réservé à la vie familiale. L'inventaire de la maison mortuaire du ménage Mustelier-Vigot nous donne l'impression d'un intérieur avant tout fonctionnel⁶⁷. Dans la salle principale, le mobilier, assez réduit et plutôt monotone, se constitue d'un grand buffet (venant du nord) et d'une grande table, de plusieurs chaises de Moscovie et de quelques tabourets à peau de mouton, de quatre miroirs à garniture, de trois chaneliers de bronze et d'un tapis. La sobriété des chambres à coucher frappe encore davantage: une literie élémentaire (draps, oreillers et coussins) ornée de couvre-lits de camelot et de velours, quelques tablettes de bois d'ébène et de pin, mais surtout toute une série de bahuts servant de garde-robe, ainsi qu'une caisse de bois de cèdre. Sans doute, l'ameublement — et, dès lors, aussi le confort— des appartements privés révèle un

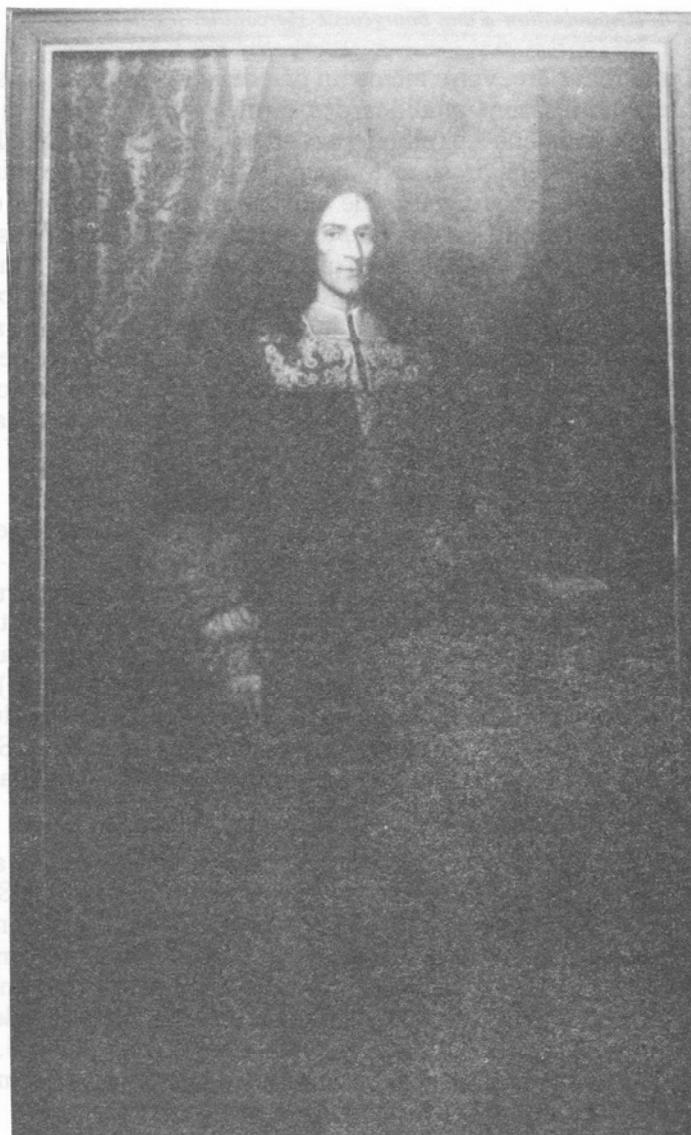


aspect plutôt austère, voire même un peu démodé, puisque plusieurs objets inventoriés sont qualifiés des termes «usado» ou «maltratado». Ce phénomène s'explique partiellement par le fait que le dot matrimonial contient presque toujours le mobilier élémentaire, le linge de ménage, les ustensiles de cuisine et les couverts en étain, ainsi que la garde-robe particulière de la mariée. Mariana Mustelier se voit encore assez modestement installée avec un «ajuar o menaje de casa y servisio para la cosina» de quelques 1.600 réaux. En revanche, la future de J. P. Dujardin, adoptée dans la maison Jansen Verscuren-Lesur, apporte plus que le sextuple en «ropas de bestir... y estrado y cama de tafetan carmesi, ropa blanca del uso personal y su casa, alajas para el adorno de la casa, cosas pertenezientes al trafico y cozina... y trigo para su alimento» (9.734 rs)⁶⁸.

Cependant, le goût d'ostentation ne manque pas aux marchands, ni à leurs épouses. L'intérieur de Nic. Mustelier sr se voit décoré d'une collection remarquable —une bonne vingtaine— de tableaux de tout genre. Les images religieuses —ainsi que le crucifix encadré— sont nettement minoritaires, quoiqu'ordinairement plus appréciées que les toiles typiquement profanes, représentant la nature morte, des paysages, des portraits (dames, un flamand), une main et un sujet pseudo-mythologique. Par contre, la valeur globale de cette petite galerie (256 rs) reflète un manque artistique. Signalons encore la combinaison étrange d'une guitare («vihuela») et d'une arquebuse.

Sans doute plus vaniteux que son collègue wallon fut J. Jansen Verscuren. Après la tentative avortée de naturalisation (1684) et une double commande à Anvers (1686 & 1688) de documents pseudo-héraldiques, il se fit peindre (1689). Orné de son uniforme de cérémonie de capitaine du régiment étranger des milices insulaires, paré d'un plastron de dentelle et de manchettes brodées, il pose dans un décor luxueux aux attributs d'un marchand lettré. À la fleur de l'âge (34 ans), ce négociant arrivé a une expression mêlée de fierté et de tenacité répandue sur le visage.

Le beau portrait de Mariana Lesur de la Torre se fait pendant de l'image de son mari⁶⁹. Selon toutes les évidences, elle fut peinte simultanément, donc à l'âge de 24 ans. Sa magnifique robe de panier, façonnée de brocat d'or et aux manchettes ajourées de soie et de dentelle, la main droite reposant sur un livre et la main gauche



«(Pintu)ra Ioannis Ianssen Verscuren Antverpiensis, Mariane Lesur de la Torre sponsi, effigies aetatis suae (praesentis) 34 annuum. Anno 1689.»

Hommage de la part de la Sra Ana María Gutiérrez de Salamanca y de Ossuna (Santa Cruz de Tenerife/La Laguna).



Mariana Lesur de la Torre, épouse canarienne du marchand anversois hispanisé Juan Jansen Verscuren.

Hommage de la part de la Sra Ana María Gutiérrez de Salamanca y de Ossuna.



tenant l'éventail, la taille fine, le décolleté gracieux, ainsi que le visage légèrement hautain, lui donnent une allure de noblesse.

D'une façon voyante la jeune bourgeoise fait parade de ses bijoux. Le sûr est qu'il s'agit des «prendas de oro y plata», comprises dans son dot. En effet, chaque mariée reçoit, à titre d'anticipation sur son héritage, une partie des bijoux familiaux. Ainsi la parure de Mariana Mustelier se constitue d'un tour de cou en or, d'une croix d'émeraudes, d'un collier et de deux bracelets de perles, de deux paires de boucles d'oreilles d'or incrustées de perles et de deux bagues à pierres précieuses.

A côté des tableaux, l'argenterie, tout en décorant le mobilier, à la fois étale l'aisance du négociant et lui sert d'une réserve capitalisable. Souvent il s'agit de souvenirs de famille, transmis par voie de dot ou d'héritage. L'épouse de J. P. Dujardin apporte 152 onces (4,37 kg = 1.520 rs) de vaisselle plate: une paire de chandeliers, un plateau à servir, des buires et des coupes, des couverts, une salière, etc. A son dot quelque peu similaire, Mariana Mustelier ajoute encore une cuvette et une terrine, tandis que son frère Francisco se voit partagé de l'argenterie (chandeliers, tasses unies et ouvrées, ciseaux), un legs lui consenti par sa mère en reconnaissance de l'assistance lui prêtée lors de sa maladie mortelle⁷⁰.

Conformément à son rang social, la bourgeoisie marchande dispose de domestiques. La servante salariée, qui a assisté au ménage de J. Jansen Verscuren, se voit récompensée de ses bons services et de son dévouement par une gratification testamentaire. J. P. Dujardin promet à la bonne l'usufruit à titre viager d'une maisonnette. Sur un archipel, impliqué depuis toujours dans la traite, l'esclavage domestique est chose courante. Nic. Mustelier sr en possède même trois, deux nègres et une négresse d'ailleurs voleuse; en outre, sa fille avait déjà reçu une noire à titre de dot. En 1695, son fils Pedro jr s'achète un esclave mulâtre (22 ans) lors d'une vente publique, mais le revend par après au prix de 1.125 rs. Un peu plus tôt, son collègue et oncle Pedro de Roo s'est également défait d'un jeune sang-mêlé (16,5 ans), né et élevé dans sa maison d'une esclave nègre et vendu au prix de 1.200 rs⁷¹. Exceptionnellement, les sources mentionnent la présence d'une monture ou de bêtes de somme. Juan de Esquinarte possède un cheval, tandis que Nic. Mustelier sr semble se contenter d'un mulet et d'un âne⁷².



3.2.3. Les préoccupations spirituelles

Même si nous ignorons carrément le type d'éducation que les immigrés flamands et wallons ont éventuellement reçu antérieurement au stage qu'ils vont pratiquer aux Canaries, leur formation mercantile s'y basait surtout sur l'expérience. De la même façon et dans le but d'assurer leur succession, ils préparent aux affaires de préférence le fils aîné ou le gendre, au besoin même un cousin. Des quatre garçons de Nic. Mustelier sr, trois démarrent dans le négoce. Cependant, au préalable les deux fils aînés ont passé un certain temps à Valenciennes dans la maison de leur oncle Jean Mustelier. Carlos jr restera définitivement là-bas pour entamer des études à (l'université de?) Douai. Son oncle lui sert de chaperon, en veillant sur les biens héréditaires du père, dont les rentes annuelles (225 fl) sont affectées aux frais de pension. D'ailleurs, Carlos ne retournera jamais à Tenerife, puisqu'en 1685 il s'est déjà marié à Douai⁷³. Pedro jr, par contre, rapatrié à Tenerife, y devient un commerçant parfaitement trilingue: à côté de sa langue maternelle, le castillan, il possède le français et l'anglais.

Une constante de la mentalité latine de l'époque est l'inquiétude pour l'au-delà. Dans les testaments, la bourgeoisie marchande se soucie beaucoup de ses funérailles et des «services-après-décès». Mais un même temps les obsèques doivent porter témoignage de l'aisance du défunt; souvent celui-ci a déjà préparé durant la vie la prééparation de sa mémoire en érigeant un tombeau ostentatoire.

Même le négociant le plus riche veut voir sa dépouille ornée de l'humble habit de St-François ou de St. Dominique. Il indique l'église où les services funèbres se dérouleront, tout en localisant dans l'intérieur sa sépulture. Il prescrit la composition du cortège funèbre, le montant des aumônes aux pauvres et aux couvents, le nombre de messes commémoratoires, etc. Tout ce cérémonial lors de l'enterrement (1693) de la veuve de Nic. Mustelier sr coûte déjà 2.160 rs. Les funérailles somptueuses de J. P. Dujardin (1744) engloutissent le petit capital de 800 escudos⁷⁴.

Habituellement les négociants se laissent enterrer dans leur église paroissiale. A la chapelle principale de N^{ra} S^{ra} de la Concepción se trouve le caveau de famille du marchand d'origine rouennais Claudio Bigot (le vieux) où seront inhumés également sa fille et Nic. Mustelier sr, son époux⁷⁵. Une sépulture, tout proche du bénitier de la même église paroissiale, devient le tombeau de J. Squinart⁷⁶.

Quoique les Lesur de la Torre sont paroissiens de N^{ra} S^{ra} de los Remedios (actuellement la cathédrale de La Laguna), ils préférèrent une fosse dans la chapelle du Rosaire du couvent dominicain. L'exception à la règle générale s'explique facilement par le fait que deux fils sont devenus Dominicains et promus respectivement au rang de provincial et de lecteur de cet ordre. Par contre, le gendre J. Jansen Verscuren se fait inhumer dans l'église paroissiale, tandis que son épouse rejoint ses parents au couvent précité⁷⁷.

Par la suite, le couvent dominicain aura la préférence de la dynastie marchande flamande établie à La Laguna, et cela grâce à l'action de María Antonia Moermans, deuxième épouse de J. P. Dujardin. En tant que fille unique d'un négociant fortuné, elle a accablé l'église conventuelle de dons pieux. En récompense de cette générosité, le couple Dujardin-Moermans bénéficie, depuis 1732, du patronage de la chapelle —actuellement incorporée dans l'église— S. Francisco de Paula, où se situe dorénavant le caveau de famille, garni d'une pierre tombale (ou commémorative?) en marbre, portant les armoiries⁷⁸. Par conséquent, en 1744, J. P. Dujardin sera déposé dans «su sepulcro maior que tiene en su capilla o altar que hizo en el capítulo del convento...»⁷⁹. Finalement ce privilège passe, par voie d'héritage, à la famille Van den Heede. Signalons en outre qu'un frère de G. S. Van den Heede, passé également à Tenerife en 1732, entrera dans ce même couvent.

Originellement, cette chapelle funéraire fut décorée de deux tableaux représentant les mises au tombeau, respectivement de St. Dominique et de la Vierge. A l'arrière-plan de chaque toile figurent des personnages illustres des familles apparentées⁸⁰. Le patriarche dominicain est entouré du R. P. Juan Lesur —provincial dominicain des Canaries, commissaire de l'Inquisition et beau-frère de J. Jansen Verscuren— ainsi que d'une triple génération de marchands flamands, notamment J. A. Moermans, J. P. Dujardin et G. S. Van den Heede. Le pendant Féminin groupe les trois «María's»: M. A. Moermans (la bienfaitrice), M. de la O y Mesa, et M. A. de la Candelaria Yansen Verschueren, mère et fille et à la fois bru et petite-fille du marchand flamand.

La religiosité de J. Jansen Verscuren se manifeste également par la création d'un ermitage ou chapelle de pèlerinage. Comme déjà relaté, le négociant de vins M. F. Lesur de la Torre avait aménagé un domaine vinicole, situé «en Geneto arriba del camino de Guadamojete». Puisque sa femme a partiellement hérité cette «hacienda»,





J. Jansen Verscuren en devient co-propriétaire. Avec le concours de son beau-frère le «venerable licenciado» Salvador Lesur de la Torre,⁸¹ il obtient en 1700 l'autorisation épiscopale de fonder la Ermita de San Miguel (de Geneto). La petite construction, d'une seule nef et avec un plafond de style «artesonado», sera dénommée vulgairement «San Miguel de las Viñas».⁸² En 1705, le marchand flamand donne en héritage à son fils aîné «la viña que tiene en el pago de Jeneto con la Hermita de San Miguel...».⁸³ En outre, l'année précédente, il avait acquis le privilège d'installer un oratoire privé dans sa demeure.⁸⁴

Pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'immigration à Tenerife d'apprentis flamands et wallons est provoquée par certains négociants insulaires en quête d'assistants. Formés dans un circuit d'affaires d'envergure atlantique, ces derniers montent parfois leur propre entreprise, en appliquant la formule commerciale typiquement canarienne. En effet, en dépit de son potentiel de consommation plutôt restreint, l'archipel s'est spécialisé dans l'exportation de vins et d'eaux-de-vie, d'une part vers l'Europe occidentale et cela en échange de produits textiles; d'autre part vers la zone antillaise qui, à la fois, sert de débouché souvent frauduleux pour les textiles précités partiellement réexportés.

Le rayon d'action des débutants embrasse donc aussi ces deux pôles, où l'activité se déroule normalement en trois étapes. Comme marchands ambulants, ils font d'abord plusieurs tournées d'affaires vers les Pays-Bas. Ensuite, au début uniquement négociants en vins, ils s'intéressent peu à peu à la production vinicole proprement dite, grâce à l'achat de vignobles. Finalement ils cherchent à participer au trafic colonial lucratif par excellence, tandis que le commerce de distribution au moyen d'une boutique se maintient à travers les trois stades.

Presque tous les immigrés se marient dans le milieu mercantile canarien. Généralement, ce genre d'alliances favorise le démarrage commercial, tout en facilitant l'intégration sociale. A mesure que la fortune marchande s'accroît, le capital accumulé est placé de préférence dans des investissements du type foncier (maisons, terres, rentes). Le style de vie, par contre, reste assez sobre, quoiqu'on dispose ordinairement de domestiques tant blancs que noirs. Néanmoins, la bourgeoisie marchande déploie un certain amour du faste, qui se manifeste surtout dans la décoration intérieure des demeures (galerie de peintures, argenterie). Chez quelques marchands, ce goût osten-

tatoire leur survit sous forme d'un monument et/ou d'une chapelle funéraires.

La préoccupation de garder le patrimoine intact, combinée au souci de garantir la constinuité de l'entreprise, se reflète dans l'initiative d'associer le fils aîné, le gendre ou, au besoin, un parent à la firme. Afin de renforcer le parentage mercantile, le patriarche souvent pousse à des mariages qui entraînent des relations commerciales intéressantes. En persévérant dans une politique matrimoniale, menée durant trois générations, les branches flamandes affiliées des Jansen Verscuren, Moermans, Dujardin et Van den Heede fusionnent dans une dynastie marchande canarienne de réputation et parfaitement assimilée. Bref, une hispanisation de modèle.





NOTAS

Valeurs métrologiques préliminaires.

Depuis la réforme monétaire d'oct. 1686, Le cours des espèces d'argent sonnantes («pesos») se diversifie selon qu'il s'agit de pièces fortes ordinairement d'origine coloniale et d'une valeur intrinsèque inchangée («plata antigua») ou de monnaies nouvellement battues et dépréciées de l'ordre de 25% («plata nueva»). Simultanément la valeur nominale (cours officiel) des anciennes pièces s'adapte à la dévaluation.

Cours en réaux (reales de plata):

- Peso,= real de a ocho: 8 r^s p^{ia} antigua («moneda de Indias»).
- (Peso) Escudo: 10 r^s p^{ia} nueva («reales corrientes/de contado»).
- Real (aux Canaries): 48 maravedies.

1. EVERAERT, J. (1985): La colonie marchande flamande aux Canaries au tournant du «cycle du vin» (1665-1705). V Coloquio de historia canario-americana (1982), tome II, Las Palmas, pp. 442-443, 448-449.

2. Archives Communales d'Anvers (ACA), Registres paroissiaux: Baptêmes, n.º 106 - St André (1650-1660), f.º 65 v.º (1 janv. 1655). Idem, Protocoles notariaux J. De Hoemaecker, ACA/N 862, dd. 7 jan. 1686.

3. ACA/N 2819 - Testament J. Jansen Verscuren (19.01.1686), f.ºs 5 r.º - 6 v.º.

4. Archivo Histórico Provincial de Tenerife/Protocolos Notariales (AHPT/PN) 528 - Testament M. F. Lesur de La Torre (25.06.1689), f.º s 87-92.

FERNÁNDEZ DE BETHENCOURT F. (1952): Nobiliario de Canarias, tome I, La Laguna, pp. 805-806/n.1.

5. De la première alliance lui échoient, tant en dot qu'en héritage: une maison au Puerto de La Cruz (1300 rs), cédée à tribut pour sa double valeur moyennant une rente perpétuelle; le montant de 3.250 rs, provenant du partage d'une maison et d'un clos de terres. Son remariage lui apporte la maison patrimoniale, située dans la rue del Rubio à La Laguna, et qu'il aliénera, moitié échangée contre un terrain, moitié transfé-



rée pour un cens héréditaire; grâce à des transactions avec ses beaux-frères, il triple sa portion de terres jusqu'à la superficie de 3,6 hectares.

Les acquêts de la première union comportent une petite vigne avec des terres en friche adjacentes, beaucoup plus tard également transformées en vignoble (22,5 ares au total). En deuxième noces, le couple construit, dans la Calle Real, sa propre maison d'habitation pourvue d'un bodega. Un enclos de vigne délabré avec son pressoir et des terres incultes, sont repris et réaménagés en domaine vinicole, lequel sera pourvu d'une maison de campagne, d'une cuisine, d'une écurie et d'une voie d'accès carrossable. Cette belle exploitation se situe «en (el pago de) Geneto, arriva del camino... que va a Nuestra Señora de Candelaria». Le marchand fait également renover, au dépens de 5.200 rs, une maison abandonnée, héritée de la part de sa mère. Finalement, les conjoints achètent des rentes, qui rapportent annuellement 100 rs.

AHPT/PN 717 - Contrat dotal J. Jansen Versucuren 924.06.1689), f.ºs 87-92.

6. AHPT/PN 717 - Contrat dotal J. Jansen Versucuren (24.07.1681), f.ºs 237-239 PN 528 - Testament M. F. Lesur de la Torre (25.06.1689), f.º 91 v.º.

7. AHPT/PN 1270 - Testament J. Jansen Versucuren (18.07.1705), f.º 107 r.º; PN 123 - Codicille (06.08.1705), f.º 201 r.º.

8. En 1763, le «San Francisco» arrive au Puerto de la Luz (Las Palmas de Gran Canaria) en provenance d'Ostende et chargé de lainages et de produits liniers. Les propriétaires du navire sont les frères Francisco Mostileux (sic) de Santa Cruz de Tenerife ou Carlos Mostileux (de Rotterdam). Museo Canario/Las Palmas - Inquisición dd. 15.01.1673.

9. AHPT/PN 1094 - Testament Nic. Mustelier (31.08.1681), f.º 526 r.º; PN 1268 - Répartition des biens Mustelier-Vigot (28.01.1697), f.ºs 150 r.ºs; 165 v.º.

10. AHPT/PN 1094 - Testament N. Mustelier (31.08.1681), f.º 523.

11. AHPT/PN 1268 - Testament J. Squinart (13.07.1695), f.ºs 175-176. En 1731, Juan Luis Esquinart exporte de l'eau-de-vie à La Guayra/Venezuela. Cfr. MORALES PADRON F. (1975): El comercio canario-americano (siglos XVI-XVIII), Sevilla, p. 334.

12. AHPT/PN 1094 - Testament N. Mustelier (31.08.1681) f.º 525 v.º; PN 1267 - Testament J. Vigot (09.08.1692) f.º 96 r.º.

13. EVERAERT J. (1985): o. c., p. 452.

14. Museo Canario/Las Palmas, Inquisición CLXXV-96 (18.01.1680/Arrecife); non catalogué (11.11.1675/Puerto de la Cruz). Informations aimablement communiquées par G. Steckley du Knox College, Galesburg/Illinois.

15. AHPT/PN 1094 - Testament N. Mustelier (31.08.1681), f.º 526 r.º; PN 1268 - Répartition des biens Mustelier-Vigot (28.01.1697) f.ºs 152 r.º, 157 v.º 160 v.º, 161 r.º; PN 1267, Testament J. Vigot (09.08. 1692), f.º 96 r.º.

16. AHPT/PN 1094 - Testament N. Mustelier (31.08.1681) f.º 527; PN - 1267 - Testament J. Vigot (09.08.1692), f.ºs 94-95.

17. AHPT/PN 1270 - Contrat de bomerie (10.01.1704) f.ºs 5-7.

18. Gemeentearchief Rotterdam/Notariële Protocollen (GAR/NP) n.º 957 (Philips Bosteels) f.ºs 513-14, 633, 635, 661; n.º 954 (idem), f.º 785; n.º 1474 (Gommar van Bortel), doc. 74 B.

19. AHPT/PN 63 - f.º 165 r.º, Carlos Mustelier jr (Douay 12.12.1685) à Juana Bigot (La Laguna).

20. EVERAERT J. (1985): o.c., pp. 451-452.
21. GAR/NP 1063 (Jan van den Hoeven), doc. 99. EVERAERT J. (1985): o.c., p. 442.
22. STECKLEY G. F. (1980): The wine economy of Tenerife in the seventeenth century: Anglo-Spanish partnership in a Luxury trade. *Economic history review*, vol. XXIII, p. 348.
23. AHPT/PN 1269 - Procuracion (13.06.1701), f.ºs 82 r.º-84 v.º. En 1704, Pedro de Cassabuena armera aux Indes. Cfr. MORALES PADRÓN F. (1970): *Cedulario de Canarias*, vol. III, pp. 376-377.
24. Indication fournie par A. Macias Hernández (Univ. La Laguna).
25. TISSEAU DES ESCOTAIS J. (1985): La problemática del comercio francés en Canarias a principios del siglo XVIII a través de la correspondencia consular francesa. V Coloquio de historia canario-americana (1982), tome II, Las Palmas pp. 482-489.
26. GUIMERA RAVINA A. (1985): *Burguesía extranjera y comercio atlántico. La empresa comercial irlandesa de Canarias 1703-1711*. Santa Cruz de Tenerife, pp. 62, 126. TISSEAU DES ESCOTAIS J. (1985): o. c. p. 485. *Catálogo del Archivo Municipal de La Laguna. Revista de historia canaria (1944-60)*, p. 125.
27. AHPT/PN 1267 - Donation Pedro de Roo (16.09.1693), f.ºs 129-130. tout comme son père Pedro, Matheo de Velasco fut dépositaire de droits dûs au fisc royal. Cfr. MORALES PADRÓN F. (1970), o. c., III, pp. 231-32, 252.
28. AHPT/PN 1269 - Contrat de métayage (07.03.1703), f.ºs 34-35.
29. AHPT/PN 1268 - Testament J. Squinart (13.07.1695), f.º 117 v.º.
30. PERAZA DE AYALA J. (1977): El régimen comercial de Canarias con las Indias en los siglos XVI-XVIII, Sevilla, pp. 57-58, 64-66, 69. MORALES PADRÓN F. (1985): o. c. pp. 195-199.
31. EVERAERT J. (1971): Le commerce colonial de la «nation flamande» à Cadix sous Charles II (ca 1670-1700). *Anuario de estudios americanos*, tome XXVIII, Sevilla pp. 143-144.
32. AHPT/PN 1266 - Procuracion P. du Bois (22.08.1682), f.ºs 196-197. Entre 1693-96, Rodriguez et Gamboa feront trois campagnes aux Indes, respectivement comme propriétaire et maître d'un navire de 115 tx. LOPEZ CANTOS A. (1979): El tráfico comercial entre Canarias y América durante el siglo XVII. II Coloquio de historia canario-americana (1977), t. I, p. 332/no 170.
33. AHPT/PN 1268 - Testament J. Squinart (13.07.1695), f.º 177 v.º.
34. AHPT/PN 1269 - Procuracions J. Jansen Verscuren (05.08.1700), f.ºs 94-96 LOPEZ CANTOS A. (1979): o. c. p. 333: nr 184.
35. AHPT/PN 1268 - Contrat de mancomunidad (14.11.1697), f.ºs 237-242. LOPEZ CANTOS A. (1979): o.c., p. 328: n. 115).
36. AHPT/PN 1269 - Contrat de mancomunidad (28.03.1699), f.ºs 49-53. PEREZ-MALLAINA BUENO P.E. (1982): El Consulado de Sevilla y el contrabando canario con América en la segunda mitad del siglo XVII. IV Coloquio de historia canario-americana (1980), tome I, pp. 648-649/nrs 58 § 69.
- LOPEZ CANTOS A. (1979): o.c. p. 324/nr 33. IDEM (1979): La navegación canaria a Indias y la Junta de Restablecimiento del Comercio, 1700-1708 II Coloquio... (1977), Tomo I, pp. 413: nr 10, 414-415/nrs 32,35.
37. MORALES PADRON F. (1955): *Comercio canario-americano*, pp. 248, 330-31. LOPEZ CANTOS A. (1979), o.c., pp. 322/nr 5, 369/nr 1.





38. MORALES PADRON F. (1970): *Cedulario II*, p. 322. LOPEZ CANTOS A. (1979): o.c., pp. 340/nr 312 (manifestement de tonnage erroné mais applicable à l'année 1684), p. 355.
39. AHPT/PN 1094 - Testament N. Mustelier (31.08.81), f.º 52; PN 1268 - Répartition es biens Mustelier-Vigot (28.01.1697), f.ºs 145-46, 148; PN 1267- Procuracion Vigot-Mustelier (28.05.1687), f.ºs 24-27.
40. MORALES PADRON F. (1970), *Cedulario II*, pp. 282-83, 289-90, 296.
41. AHPT/PN1268 - Répartition des biens Mustelier-Vigot (28.01.1697), f.ºs 150, 152.
42. EVERAERT J. (1973): *De internationale en koloniale handel der Vlaamse firma's te Cádiz (1670-1700)*, Bruges, pp. 184-185.
43. AHPT/PN 1268 - Répartition des biens Mustelier-Vigot (28.01.1697), f.ºs 148-149. Idem - Procuracion P. Mustelier (10.04.1696), f.ºs 62-63.
44. AHPT/PN 1268 - Procuracions F. Mustelier jr (25.08.1697) § 05.11.1697), f.ºs 177-178, 183-184, 195-196. LOPEZ CANTOS A. (1979): o.c., p. 332/nr 173. PEREZMALLAINA BUENO P. E. (1982): o.c. p. 648/nr 54.
45. TORRES SANTANA E. (1981): *Relaciones comerciales de Gran Canaria entre 1700-1725. Una aproximación a la burguesía mercantil canaria*, Las Palmas, pp. 39, 62. PEREZMALLAINA BUENO P. E. (1982): o.c., p. 414/nr 26.
46. AHPT/PN 1270 - Testament J. Jansen Verscuren (18.07.1705), f.ºs 106 v) 107 r.º.
47. AHPT/PN 1268 - Testament J. Squinart (13.07.1695), f.º 177.
48. TORRES SANTANA E. (1981): o.c., pp. 113, 147.
49. Selon toutes les probabilités à identifier avec l'actuelle Casa Mustelier (calle Herradores, 57), remarquable par son portail au fronton sculpté, la cour intérieure avec un meuble distillatoire et la salle principale somptueusement décorée au bois exotique. Le second patio, de moindre allure, donnant par derrière à la calle de Osuna, se colalise peut-être sur l'ancien bodega.
- MARTÍN RODRÍGUEZ, F. G. (1978): *Arquitectura doméstica canaria*, Sta. Cruz de Tenerife, p. 248.
50. AHPT/PN 1094 - Testament N. Mustelier (13.08.1681), f.ºs 525-527. PN 1267 - Contrat de vente (10.12.1687), f.ºs 150-152.
51. AHPT/PN 528 - Testament M. F. Lesur de la Torre (25.06.1689), f.ºs 89 r.º, 91 v.º.
52. CIORANESCU A. (1965): *La Laguna. Guía Histórica y monumental*. La Laguna, pp. 150-151.
53. AHPT/PN 1270 - Capitulaciones dotales (29.12.1705), f.º 191 r.º.
54. AHPT/PN 528 - Testament M. F. Lesur de la Torre (25.06.1689), f.º 88 v.º.
55. AHPT/PN 1094 - Testament N. Mustelier (31.08.1681), f.º 524 r.º; PN 1267 - Testament J. Vigot (09.08.1682), f.º 95 r.º.
56. AHPT/PN 528 - Testament M. F. Lesur de la Torre (25.06.1689), f.ºs 89, 92 r.º.
57. AHPT/PN 1270 6 Testaments J. Jansen verscuren (18.07.1705), f.º 107 r.º § M. Lesur de la Torre (11.09.1705), f.º 136 v.º; Contrat de mariage (29.12.1705), f.º 190 r.º.
58. MORALES PADRÓN F. (1955): *Comercio canario-americano*, pp. 131, 134-135.

59. AHPT/PN 734 - Exécution testamentaire (23.12.1744), f.º 81 r.º.
60. MORALES PADRÓN F. (1955): Comercio canario-americano, pp. 131, 266, 271, 275-76. (Parfois mentionné Guillermo Dujardin.)
61. RUBIO MAÑÉ, J. I. (1948): Ascendencia wallona de Andrés Quintana Roo, Boletín Archivo General de la Nación, México, t. XIX, p. 540.
62. AHPT/PN 1267 - Procurations (a.º 1688), f.ºs 1, 53.
63. EVERAERT, J. (1985): Colonie marchande flamande o.c., p. 453. Les pré-décèsseurs furent Guillermo Gilbert, Raphael Tierry et Juan Deradentes (Jean Redadentes).
64. IDEM, pp. 450, 454, 456.
65. Erronément, une simple attestation de catholicité et de bonne maison, apparemment rédigée à la demande personnelle du bénéficié lors de son passage à Anvers (ACA/N 862, dd. 07.01.1688), fut citée à titre de «probanza de nobleza» par FERNÁNDEZ DE BETHENCOURT, F. (1952): Nobiliario de Canarias, tome I, La Laguna, p. 805/n. 1, 807. L'autre certificat mentionné reste introuvable dans les Lettres d'échevinage d'Anvers (ACA/Reg. Scab. 932-937/a.º 1688).
66. FERNÁNDEZ DE BETHENCOURT, F. (1952): o.c., pp. 801-804.
67. AHPT/PN1268 - Répartition des biens (28.01.1697), f.ºs 162-164. La mobilier, tant de la grande maison au port de Santa Cruz que de la maison de plaisance à Tacoronte, est encore plus élémentaire.
68. AHPT/PN 1270 - Capitulaciones dotales (29.12.1705), f.º 190 v.º.
69. Les deux toiles sont probablement de la main du même artiste canarien, formé dans ou familiarisant avec l'école castillane-madrilène de peintres comme Carreño de Miranda et Claudio Coello. En effet, costumes et parures sont typiques de l'époque de Charles II: le décolleté de l'épouse se répète dans le portrait de la reine Maria Luisa de Orléans. Par contre, le plastron du marchand trahit une légère influence étrangère (à travers le «regimiento de forasteros»?). En tout cas, une origine flamande est totalement exclue. Expertise aimablement communiquée par le coll. J. K. Steppe, spécialiste en histoire de l'art.
70. AHPT/PN 63 - Répartition des biens Musteleir-Vigot (28.01.1697), f.ºs 145-157.
71. AHPT/PN 123 - Codicille (18.07.1705), f.º 201; PN 734 - Exécution testamentaire (23.12.1744), f.º 81 v.º; PN 1267 - Testament J. Vigot (09.08.1692), f.ºs 95-96; PN 1268 - Contrats de vente (29.04.1695 § 29.03.1696), f.ºs 23-24, 51.
72. AHPT/PN 1267 - Contrat de vente (20.03.1685), f.ºs 13015; PN 1268 - Répartition des biens (28.01.1697), f.º 95 r.º.
73. AHPT/PN 1094 - Testament N. Mustelier (31.08.1681), f.º 526 r.º; PN 1268 - f.ºs 165-166, Carlos Mustelier à Juana Bigot (Douai 12.12.1685). Le fils, apparemment dépaycé, a envie de quelques curiosités, tant des Canaries que des Indes, telles qu'une petite secrétaire et un coffret de bois de palmier, un rosaire, une cassette de calebasses et d'oranges siropées, un perroquet ou des canaris.
74. AHPT/PN 1268 - Répartition des biens Mustelier-Vigot (28.01.1697), f.º 159; PN 734 - Exécution testamentaire (23.12.1744), f.º 81 r.º.
75. AHPT/PN 1094 § 1267 - Testaments, resp. f.ºs 522 v.º, 93 r.º.
76. AHPT/PN 1268 - Testament (13.07.1695), f.ºs 175 v.º, 178 r.º. J. Schenaert réserve à sa fillette une dotation annuelle de 50 rs «para sus nesidades relixiozas» dans l'espoir qu'elle prenne le voile.



77. AHPT/PN 528 § 1270 - Testaments, res. f.ºs 87 r.º § 105 v.º, 136 v.º.

78. FERNÁNDEZ DE BETHENCOURT, F. (1952): Nobiliario I, p. 797, 802-805. Selon CIORANESCU, A. (1965), Guía... La Laguna, o.c., p. 206, la chapelle édifíée en 1759 (?) ne donnait autrefois que sur le cloître (salle capitulaire ?) sans aucune communication avec l'église.

79. AHPT/PN 734 - Testament § Exécution (22.08. § 27.12.1744), f.ºs 79-80.

80. Nobiliario de Canarias I, pp. 804-805. Actuellement ces toiles aussi se gardent dans la famille Gutiérrez de Salamanca y de Ossuna.

82. CIORANESCU, A. (1965): Guía... La Laguna, pp. 230-232, attribue la fondation uniquement à Salvador Lezur. Cependant le testament de sa soeur Mariana mentionne incontestablement «... La Hermita de San Miguel que hicieron fabrica... Juan Jansen Verescuren su marido y ... Salvador Lesur de la Torre su hermano en la hacienda que tienen en el pago de Henetto...» AHPT/PN 1270 - Testament (11.09.1705), f.º 137 v.º.

83. AHPT/N 123 - Codicille (06.08.1705), f.º 200 r.º.

84. Nobiliario de Canarias I, p. 806 n. 1.



**CUERPO DE BIENES
NICOLAS MUSTELIER § JUANA VIGOT**

(23 henero 1697)

I. BIENES INMUEBLES

A. VIVIENDAS

- Casas altas y sobradadas
- Idem con bodegas
- Casa alta y sobrada
- Casa contigua
- Casa alta y sobrada

Principal de tributo (rs/mfs)	Valor neto (rs/mfs)
Libre	18139
2010 (de perpetuo)	16604/24
Libre	21271
Libre	5778
2100 (de perpetuo)	2173
<hr/>	<hr/>
4110	63965/24

Localización

- C. Herradores - La Laguna
- C. Herradores - La Laguna
- Pl. Castillo - S. Cruz
- Pl. Castillo - S. Cruz
- C. Savallos - La Laguna

B. POSESIONES RÚSTICAS

- Cercados de tierra de pan sembrar
- Pedazillo de tierra calma
- *Pedazo de { viña de vidueño
 { tierra calma
 { Con su casa, bodega, lagar
 (2.799 rs)
- Cercado de tierra calma de pan sembrar con su sisterna

C. de Geneto (54,91 ares) ? (19,54)	1280	117/12
Tacoronte (155,92 ares)	Libre	650
Tacoronte (24,95 ares)	2400 (de perpetuo)	9237/39
15 almudes de trigo/año	<hr/>	hipotecado
3680	<hr/>	<hr/>
		100005/ 4

* Bienes dotales Juana Vigot.



2. TRIBUTOS (CENSOS)

	Tasa (a razón de)	Principal (rs/mfs)	Corridos (= atrasos)
— 7 fanegas de trigo	25 ducados/fanega	1925 (de perpetuo)	3276
— 2,5 fanegas de trigo	25 ducados/fanega	687/24	261
— 4 fanegas de trigo	25 ducados/fanega	1925	1386
— 7 fanegas de trigo	25 ducados/fanega	1100	2520
— *4 fanegas de trigo	25 ducados/fanega	1100	?
— 3 fan. + 3 alm. trigo	25 ducados/fanega	893/36	?
— Censo 10 rs/año	3%	300	260
— Censo 200 rs/año	(5%)	4000	muchos
— Censo 70 rs/año	(5%)	1400	corridos
		<hr/>	<hr/>
		13331/12	(11303)

3. BIENES MUEBLES

— 1/4 parte en el navio «El Salvador y Sn Jseph» (dueño = Matheo de Palacios)	{ Pedro Mustelier	5532/36
— Repartimiento de muebles y mercaderías	{ Mariana Mustelier	1268
	{ Francisco Mustelier	1284
		<hr/>
		9463/36

4. DOTES § LEGADOS

— Tributos, joyas y prendas	{ Mariana Mustelier	11095
	{ Francisco Mustelier	1205
	{ Pedro Mustelier	200
		<hr/>
		12500

* Bienes dotales Juana Vigot.

5. *DEUDAS*

— Herederos J. B. del Campo (Santa Cruz)	300
— Deudas no liquidadas ni ajustadas	pro mei 451
— Mercaderías consignadas a/de Indias	Nicolás Mustelier jr 245
	Francisco Mustelier 12000
— Casas embargadas	138
— Gastos de albaceazgo	<u>23345</u>

6. *HERENCIA* (en Valenciana)

— Principal = 4500 florines / rédito = 225 fl/año

	3187.
<hr/>	
13331/12	16246
	
175.793/10 reales	

Caudal acumulado

Propre élaboration à base de:

AHPT/PN 1094 (Ant.º Calderon y Oquendo) - Testament N. Mustelier sr (31.08.1681), f.ºs 522-528.

AHPT/PN 1267 (Diego Ambrosio Milán) - Testament J. Vigot (09.08.1692), f.ºs 92-97.

AHPT/PN 1268 idem - Cuerpo de bienes N. Mustelier sr (28.01.1697), f.ºs 142-153.

Miguel Peres Lesur X Gerónima de la Torre
 Miguel Francisco LESUR DE LA TORRE + 1689

X 1.º 1634 / Juana Francisco Alvares (La Orotava)

— Juan → Dominicano (1652); provincial de Canarias/ comisario de la Inquisición

— Miguel Francisco (+ 1683) X Mencia Navarro (sin hijos)
 1660/Indias

— Mariana X 1.º alférez Ambrosio Nuñez de Angelín
 2.º ayudante Mathias Ossorio

XX 2.º 1646 / Mariana Lopez Guerra (La Laguna)

— Balthazar (+) Dominicano (1668); lector de Predicadores/ notario Sto Oficio

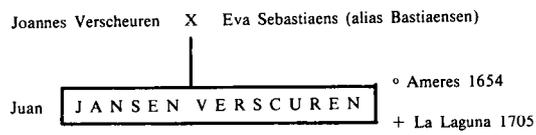
— Feliziana X 1666 / Pedro de Higuera Ponce de León (+ México 1720)
 Martin Pedro O. P. Laura Feliziana
 (Indias) X
 1705 / Juan Pedro D U J A R D I N (1.º)

— Salvador (+ 1717) → sacerdote; beneficiado iglesia de los Remedios comisario de la Inquisición.

— Magdalena de la Purificación — religiosa (1674) Sta Catharina de Sena

— Mariana 1665-1705) X 1681 / Juan J A N S E N V E R S C U R E N (1654-1705)

— Petronila X Juan Antonio M O E R M A N S ← Antonio Moermans
 capitán de forasteros, + 1730 ? X Clara Specx
 Maria Antonia X 1720 / Juan Pedro D U J A R D I N (2.º)



X 1681 / Mariana Lesur de la Torre (1665-1705)

